

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance 29 Aout 2022 à 18 heures 30**

**Présents :** ANDRÉ Valérie, LESAGE Claude, HERRAULT Françoise, VAGNON Raymond, VANIN IUNG Danièle, PICHE Barthélemy, PERROUSE Bernard, MADELON Caroline, DUMAZ Jean-Luc, MICCICHE Virginie, MARTIN François, BEETSCHEN Ghislaine, BRENGUIER Michaël, DUFFOURD Alexandrine,

**Excusés :** NOLLET Mauricette, donne pouvoir à Valérie ANDRÉ  
HERBIN Anaïs, donne pouvoir à François MARTIN  
SARZIER Audrey, donne pouvoir à Françoise HERRAULT  
BERNARD-BRET Yohann, donne pouvoir à Raymond VAGNON  
ETIENNE Christian, donne pouvoir à Claude LESAGE

## 1 Approbation du compte-rendu de la séance du 13 juin 2022

Le procès-verbal de la séance du 29 juin 2022, adressé aux membres du conseil le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et affiché le 1<sup>er</sup> juillet 2022 est adopté à l'unanimité

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

## 2 DÉLIBÉRATIONS

### *Finances, budget*

- DM2 du budget communal

Madame Le Maire informe que des dépenses en investissement non prévues ont été réalisées durant l'été pour compléter le coffret électrique au niveau de la salle des fêtes pour le marché nocturne. Au total une somme de 2 900 € doit être transférée de l'opération 148 « signalisation » à l'opération 213 « salle des fêtes ».

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

- Attribution d'une subvention

La commune a reçu une demande de subvention de GDS des Savoie (section apiculture) suite au signalement de nid de frelons asiatiques sur notre commune (route du magnin), chaque année ils sont plus nombreux et cet organisme émanant de la chambre d'agriculture n'a été assez de financement pour couvrir la totalité de ses interventions. Compte tenu de la dangerosité de ces nids, il est important de permettre à la GDS des Savoie d'intervenir toute l'année, aussi Madame le Maire propose de leur attribuer une subvention de 300 €. Pour l'avenir une réflexion doit être discutée au sein de la communauté de communes Val Guiers.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

- Convention participation classe Ulis

Deux enfants domessinois sont scolarisés en classe ULIS, il convient d'allouer une participation aux frais de fonctionnement par convention avec la commune de St Genix Les Villages. Le montant est fixé à 502,96 € par enfant soit 1 005,92 € pour la commune de Domessin.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

- Convention participation fonctionnement des gymnases

Il convient d'allouer une participation aux frais de fonctionnement des gymnases par convention avec la commune de St Genix Les Villages. Le montant est fixé à 4 933,16 € pour la commune de Domessin.(frais de fonctionnement gymnase Aoste 12,70 € par enfant pour l'année scolaire 20-21 + frais de fonctionnement gymnase st Genix 47,38 € par enfant pour l'année scolaire 21-22)

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

### **Administration générale**

- Désignation d'un correspondant incendie et secours

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que le décret n° 2022-1091 du 29/07/2022 prévoit la désignation d'un correspondant incendie et secours au sein de chaque commune. Ce correspondant, sous l'autorité du Maire, a pour fonction de sensibiliser et d'informer les habitants et le conseil municipal. Il est le point de contact pour la Préfecture et le SDIS.

Compte tenu de ses fonctions de responsable de la commission sécurité et donc du PCS, Madame le Maire propose que Monsieur Claude Lesage soit le correspondant Incendie et Secours pour la commune.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

- Choix du nom de l'école

Le CMJ avait pour mission de trouver un nom à l'école. Après discussion leur choix s'est porté sur « Ecole Grégory LEMARCHAL ». Madame Le Maire précise que la famille a donné son accord si le conseil validait cette proposition. Les membres du conseil préfèrent la dénomination « groupe scolaire Grégory LEMARCHAL »

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

Madame Le Maire propose qu'une inauguration soit organisée avec la famille de Grégory Lemarchal, le CMJ et les enseignants.

## **3 INFORMATIONS DU MAIRE**

### **Travaux**

- **Travaux auberge et installation des nouveaux gérants**

Les nouveaux gérants sont installés depuis fin juillet. Avant leur arrivée des travaux de mise aux normes des installations électriques et de plomberie ont été faits. Les menuiseries de l'étage seront changées fin septembre / début octobre

- **Travaux de voirie**

Les travaux de voirie 2022 prévus au Fouillu et les PATA ont été réalisés, reste à faire les marquages de signalisation au sol qui seront effectués fin septembre. M. Perrouse a rendez-vous demain à la Fruitière afin de faire une mise au point des travaux qu'ils doivent effectuer, ceux prévus par la commune pour sécuriser la traversée de la route seront programmés ensuite.

- **Etude de sol**

Dans le cadre du projet de construction des nouveaux vestiaires, une entreprise est intervenue pour une étude géologique du sol. Le rapport d'étude ne montre aucun obstacle à ce projet.

### **Divers**

- **Arrosage**

Les fleurs n'ont plus été arrosées dès la publication de l'arrêté préfectoral, sauf celles en face de l'auberge avec de l'eau de récupération d'une cuve, comme le prévoit cet arrêté.

- **Usine Dégeorge**

Madame Le Maire informe le conseil municipal que le courrier de notre avocat a été adressé à Madame DÉGEORGE Catherine le 15 juillet dernier.

Madame DEGEORGE a obtenu un rendez-vous avec le défenseur des droits à la préfecture qui a saisi la commune. Après échange téléphonique avec le défenseur des droits, la totalité de l'historique et le courrier transmis par l'avocat lui seront adressés en réponse dès cette semaine.

### **Commissions communales**

- **CMJ et Remise calculatrices** (D. Vanin-Iung)

Le mandat de deux ans du Conseil Municipal Jeunes a été amputé en raison de la crise sanitaire, néanmoins nous avons pu faire une visite à la chocolaterie de MARLIEU, passé une demie journée chez les pompiers puis chez les gendarmes. Ces visites très instructives ont été appréciées des jeunes. Nous avons créé notre logo CMJ et proposition d'un nom pour notre école « Grégory LEMARCHAL ». Nous avons terminé le mandat par un repas et une sortie au laser game.

La remise des calculettes aux élèves de CM2 a eu lieu le 01/07/2022 en présence du directeur, des enseignants, des parents et des élus. Au cours de cette évènement les élèves ont profité de présenter leur spectacle. La soirée s'est terminée par la kermesse organisée par les « amis de l'école ».

- **Marché nocturne du 29/07/2022** (F. Herrault)

F. Herrault remercie les membres du conseil de leur aide pour l'organisation du marché nocturne. Les 35 exposants étaient satisfaits et partants pour reconduire leur présence en 2023. Il y a eu de nombreux visiteurs. Suite à la disparition de 3 rallonges et un enrouleur, nous prévoyons un système de caution pour l'année prochaine.

Une communication Facebook et panneau pocket sera faite pour les 2 prochaines manifestations initiées par le CCAS à savoir pot d'accueil des nouveaux arrivants et octobre rose.

- **Bilan DIA** (R. Vagnon)

M. Vagnon a distribué pour information à tous les membres du conseil la liste des Demandes d'Intention d'Aliéner faites depuis le 01/01/2022. Les 12 DIA n'ont pas fait l'objet d'un droit de préemption de la part la commune.

- **Remplacement adjoint technique**

Suite au départ d'un agent polyvalent du service technique, la commune a lancé un avis de recrutement et a trouvé un remplaçant titulaire de la fonction publique. Les négociations avec sa commune d'origine détermineront sa date de mutation.

- **Bilan emplois saisonniers**

Les 3 saisonniers qui sont intervenus au service scolaire, technique et administratif ont donné toute satisfaction.

- **Demande d'achat terrain**

Nous avons reçu une demande pour l'achat d'un terrain, le conseil accepte avec quelques modifications par rapport à leur demande. Les personnes seront reçues pour évoquer les conditions avant la vente.

## 4 QUESTIONS DIVERSES

- Commission culture le 05/09/2022 à 18h30
- CCAS le 08/09/2022 à 18h30
- Fête des broyeurs le 24/09/2022 à côté de la salle des fêtes
- Prochain conseil le 26/09/2022 à 19h00
- Nouveaux arrivants 07/10/2022
- Octobre rose 09/10/2022